

APPARITRICE OU APPARITEUR

POSTE CYCLIQUE RÉGULIER TEMPS PARTIEL (25 h/semaine) PROGRAMME HOCKEY

École secondaire la Découverte

NATURE DU TRAVAIL

Sous l'autorité de la direction de l'école, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les élèves en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées, aux activités sociales, culturelles ou sportives. Plus précisément, elle ou il devra accomplir les tâches suivantes:

- Réaliser des travaux de préparation et de mise à jour de matériel;
- Effectuer la réparation et l'entretien du matériel;
- Gérer l'équipement des joueurs de hockey;
- Préparer le matériel pour les entraînements sur la glace;
- Assister l'enseignant lors des pratiques sur la glace;
- Tenir l'inventaire du matériel, préparer des réquisitions et sur réception du matériel, s'assurer qu'il est bien conforme aux spécifications inscrites sur la réquisition;
- Entretien des plateaux sportifs intérieurs et extérieurs;
- Assister les enseignantes et enseignants ainsi que les élèves lors d'activités sportives;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir un diplôme de 5^e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

EXIGENCE PARTICULIÈRE

Formation d'entraîneur de hockey est considérée comme un atout.

ENTRÉE EN FONCTION : Le ou vers le 26 août 2019.

HORAIRE : Horaire 5 heures / jour – 5 jours / semaine

- Occasionnellement, la personne titulaire du poste doit être disponible le soir et/ou les fins de semaine lors de tournois sportifs.

TRAITEMENT : Selon la convention collective du personnel de soutien. Le traitement est déterminé en fonction de la scolarité et de l'expérience et peut varier entre : 20,20 \$ et 21,55 \$/heure.

PROCÉDURE : Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur candidature **en indiquant le numéro de concours approprié** et en faisant part de leur intérêt de même que de leur expérience **au plus tard le 15 août 2019 à 16 heures** à la direction des ressources humaines :

Commission scolaire de la Rivéraine
Service des ressources humaines
375, rue de Monseigneur-Brunault, Nicolet (Québec) J3T 1Y6
Numéro de concours : APP-ESLD-150819
Courriel : emploi@csriveraine.qc.ca